

**OUVRIER LES
COFFRE-FORTS
DES PARADIS
FISCAUX**

**LA CLÉ DU FINANCEMENT
POUR LE
DÉVELOPPEMENT?**

MANUEL CHARETTE

Ouvrir les Coffre-forts des Paradis Fiscaux

Le 25 septembre 2019, la Vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, annonçait l'existence d'un déficit de 2,5 billions US\$ dans le financement nécessaire à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) (Nations Unies, 2019). Ainsi, déjà avant la pandémie de la COVID-19, une somme astronomique manquait à chaque année à la communauté internationale pour qu'elle puisse honorer ses engagements pris dans le cadre des ODD. Depuis, la pandémie ayant fait des ravages à l'échelle de la planète mais particulièrement dans les pays dits en développement, ce déficit serait passé à 4,2 billions US\$ (Émond, 2021). Un montant qui a de quoi donner le vertige.

En parallèle, ou peut-être en lien, avec cette paupérisation généralisée, on a assisté à une explosion du nombre de milliardaires au niveau mondial durant la pandémie, accompagnée par une croissance fulgurante de la fortune des plus riches de la planète (Sharma, 2021). En somme, les deux dernières années ont permis de mettre à l'avant-plan, en plus d'exacerber, le fossé qui se creuse entre riches et pauvres depuis quarante ans. Dans ce contexte, il est d'autant plus paradoxal de constater l'entêtement des dirigeants à combattre l'accroissement de la pauvreté causée par quatre décennies de politiques néolibérales par des mesures suivant les mêmes logiques. La financiarisation du développement international et les efforts pour y attirer des fonds privés, via des instruments tels que le financement mixte, illustrent à merveille ce phénomène.

Il existe toutefois d'autres solutions, souvent occultées, pour mobiliser du capital privé à des fins développementales sans avoir à présenter les besoins de populations précarisées et souvent opprimées comme des opportunités d'affaires. Parmi celles-ci, le projet d'une réforme fiscale majeure qui permettrait de lutter contre l'évasion fiscale a trouvé écho auprès de nombreux acteurs du milieu académique et de la société civile (Cornut Saint-Pierre, 2014). Malgré le manque flagrant de volonté au niveau politique pour orchestrer de telles réformes (Denault, 2006), elles renferment beaucoup d'espoir. Débloquent les sommes faramineuses, estimées entre 21 et 32 billions US\$ (Tax Justice Network, s.d.), qu'abritent les paradis fiscaux – ces territoires servant de coffres-forts à l'abri de tout contrôle fiscal – en permettrait la réorientation, notamment dans les initiatives de développement. Ainsi, nous voyons dans la lutte contre les paradis fiscaux une avenue sérieuse à la réduction du déficit de financement qui frappe la mise en œuvre des ODD.

Les fondements logiques de cette proposition sont plutôt simples : nos économies sont théoriquement structurées de manière à prévoir certains mécanismes de redistribution de la richesse, les taxes et les impôts, afin de permettre à tous les membres de nos sociétés d'avoir accès à certains acquis de base. Cependant, en stockant des richesses dans les paradis fiscaux, les ultra-riches contournent et court-circuitent ces mécanismes redistributifs, privant ainsi les États dans lesquels ils opèrent réellement de précieuses sommes pouvant être acheminées, par exemple, dans les réseaux d'aide publique au développement.

Une action concertée est donc nécessaire, sur les plans juridique, politique, social et économique pour modifier

les dynamiques à la source de cette rupture de la chaîne redistributive. Certaines critiques, parfois libertaires, parfois milliardaires, pourraient faire valoir que la fiscalité incarne un mode d'ingérence du secteur public à l'endroit des acteurs privés. Face à de tels propos, il est impératif de garder à l'esprit que les milliardaires stockent de la valeur produite par des employé.e.s souvent sous-payé.e.s et qu'ils bénéficient d'un système économique et politique impérialiste qui les favorise – au détriment des personnes opprimées (Petras, 1997).

Dans le contexte contemporain de la mondialisation économique, ces rapports de pouvoir inhérents au capitalisme ont une dimension internationale et, par conséquent, nécessairement (néo)coloniale (Ogle, 2020a). En effet, les entreprises multinationales opèrent dans de nombreux pays en développement, qui sont souvent d'anciennes colonies, selon les mêmes logiques d'extraction, d'accumulation et de croissance (Renouard et Lado, 2013). En retour, la richesse extraite est accaparée, puis « cachée » dans les paradis fiscaux, certains des plus célèbres étant d'ex-territoires coloniaux institutionnellement structurés à l'avantage des capitalistes occidentaux (Ogle, 2020b). Dès lors, les perspectives de développement dans le Sud global s'avèrent d'autant plus limitées et l'état de précarité, causé par des siècles d'exploitations coloniales, s'en retrouve perpétué.

De telles dynamiques révèlent les liens étroits qui régissent le nexus capitalisme-évasion fiscale-colonialisme et appellent, pour espérer une mobilisation des fonds privés pour les fins du développement, à adopter une sérieuse perspective décoloniale. À ce titre, il est impossible d'envisager de quelconques débouchés en la matière en continuant d'omettre le bagage colonial

inhérent au phénomène. Les *Panama* et *Pandora Papers* auront su démontrer l'importante participation de la classe dirigeante dans les paradis fiscaux. Considérant que ces réseaux de stockage des richesses sont habilités par les institutions nationales, comme mondiales, et que ceux qui y sont aux commandes possèdent une bonne part du butin, le changement doit passer par un renversement du statu quo. Dans ce contexte, ce sont les luttes décoloniales, annonciatrices d'un changement structurel allant au-delà des simples indépendances nationales, qui incarnent la clé pour ouvrir les coffres-forts que représentent les paradis fiscaux. Seuls les efforts des corsaires qui portent à bout de bras ces luttes nous offrent l'espoir de s'emparer un jour du trésor commun, volé et caché dans l'avarice paradisiaque des élites.

Bibliographie

Cornut Saint-Pierre, P. (2014). Revue de [ALAIN DENEULT, PARADIS FISCAUX : LA FILIÈRE CANADIENNE. BARBADE, CAÏMANS, BAHAMAS, NOUVELLE-ÉCOSSE, ONTARIO..., MONTRÉAL, ÉCOSOCIÉTÉ, 2014]. Revue québécoise de droit international, 27(1), 289–292.
<https://doi.org/10.7202/1068054ar>

Deneault, A. (2006). Esthétique coloniale, paradis fiscaux et vahinés.... Dans P. Blanchard (dir.), Culture post-coloniale 1961-2006 (p. 134-143). Autrement.
<https://doi.org/10.3917/autre.blanc.2006.01.0134>

Émond, S. (2021, 10 décembre). Le capital catalyseur pour le développement durable : plus urgent que jamais. FinDev Canada.
<https://www.findevcanada.ca/fr/blog/le-capital-catalyseur-pour-le-developpement-durable-plus-urgent-que-jamais>

Nations Unies. (2019, 25 septembre). Citing \$2.5 Trillion Annual Financing Gap during SDG Business Forum Event, Deputy Secretary-General Says Poverty Falling Too Slowly.
<https://www.un.org/press/en/2019/dsgsm1340.doc.htm>

Ogle, V. (2020, 2 novembre). How Decolonisation Helped Create Tax Havens. Past & Present.
<https://pastandpresent.org.uk/how-decolonisation-helped-create-tax-havens/>

Ogle, V. (2020, 10 novembre). Tax Havens: Legal Recoding Of Colonial Plunder. Law and Political Economy Project. <https://lpeproject.org/blog/tax-havens-legal-recoding-of-colonial-plunder/>

Bibliographie

Petras, J. (1997, 1er décembre). *Imperialism and NGOs in Latin America*. Monthly Review.

<https://monthlyreview.org/1997/12/01/imperialism-and-ngos-in-latin-america/>

Renouard, C. et Lado, H. (2013). Les multinationales et l'impasse du développement par la croissance. *Éthique publique*, 15(2).

<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1213>

Sharma, R. (2021, 14 mai). *The billionaire boom: how the super-rich soaked up Covid cash*. Financial Times.

<https://www.ft.com/content/747a76dd-f018-4d0d-a9f3-4069bf2f5a93>

Tax Justice Network. (s.d.). *How much money is in tax havens?*. <https://taxjustice.net/faq/how-much-money-is-in-tax-havens/>



Manuel Charette (Il/Lui)

Manuel est un étudiant à la maîtrise en anthropologie à l'Université d'Ottawa. Il a récemment gradué du programme de baccalauréat intégré en droit civil (LL.L) et développement international et mondialisation (B.Sc.Soc) de l'Université d'Ottawa. Ses intérêts de recherche se situent à la confluence des sciences sociales et du droit, et portent notamment sur la personnalisation juridique des cours d'eau, les inégalités socio-économiques, la justice sociale et l'éthique dite environnementale. Amateur de plein-air, qu'il fréquente entre autres via la pratique de l'escalade et du canot-camping, Manuel vise à contribuer au développement des activités académiques à l'extérieur des murs de l'université.